

LES EPESSSES

Le Magazine

N°111 - JUIN 2022

DES ACTIONS POUR NOS ENFANTS

«Défi route» et «Vendée - Terre de sports» font une halte aux Epesses

PAGE 17

© Mairie des Epesses

PROJET STRUCTURANT

Salle polyvalente : un projet mi-neuf, mi-rénovation

PAGE 4

HABITAT

Le lotissement Bois 3 : Une approche environnementale et innovante

PAGE 7



LES EPESSSES

Chères Spicéennes, Chers Spicéens,



Alors, que l'été a officiellement démarré ce 21 juin, les premières fortes chaleurs ont d'ores et déjà eu lieu. Ces épisodes caniculaires sont malheureusement devenus récurrents chaque année et démarrent de plus en plus tôt. Si l'urgence de ces moments est bien évidemment à la protection des personnes vulnérables, il est essentiel de prendre en compte les signaux qui nous sont envoyés par le changement climatique. Vous le savez, la cause environnementale m'est particulièrement chère depuis de nombreuses années. Cette étiquette « écolo » m'a souvent été reprochée, on m'a souvent caractérisé comme contraignant et redondant. Pourtant, aujourd'hui, force est de constater que le développement durable et la cause environnementale sont devenus centraux dans notre société. C'est tant mieux ! Je suis intimement convaincu que c'est la somme des actions isolées qui fera bouger les choses au global et dans le bon sens. *« C'est la somme des actions isolées qui fera bouger les choses »*

La végétalisation et le soin apporté au cadre de vie font partie intégrante des actions de développement durable. Dans la continuité des deux fleurs, obtenues en 2012 et 2018 avec le label Villes et Villages Fleuries, la commune poursuit son engagement en la matière. Nous espérons, bientôt, voir le travail quotidien des services techniques communaux récompensé d'une troisième fleur ! Du Conseil Municipal des Enfants au groupe « La parole des aînés », je suis ravi de constater que toutes les générations participent à l'animation et la promotion de ce projet municipal. Tous les acteurs ont à cœur de conserver un espace public de qualité tout en mettant en valeur notre patrimoine végétal.

Par ailleurs, je suis heureux de voir différents projets municipaux franchir des étapes clés de leur avancement malgré les nombreux aléas contextuels. Si le temps de gestation, je vous l'accorde bien volontiers, est parfois très long, les choses avancent ! Voirie, école de musique, lotissement le Bois 3, piscine, salle polyvalente, etc. Notre commune, qui a de la ressource, doit impérativement entretenir le patrimoine existant ou savoir créer de nouveaux équipements quand la nécessité se fait sentir pour l'avenir. C'est la clé du maintien de notre dynamisme !

Bien sûr, cette vitalité est également due à différents acteurs de la commune, notamment au monde associatif. Après deux étés perturbés, l'agenda des manifestations a enfin retrouvé son rythme de croisière. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement. Si celui-ci est loin d'être toujours visible de tous, il n'en demeure pas moins essentiel ! Bel été animé et bonne lecture !

Jean-Louis Launay
Maire des Epesses

Actualités municipales page 4

page 4- Salle polyvalente : un projet mi-neuf, mi-rénovation

page 6- Vidéo-protection sur la commune : où en est-on ?

page 7- Lotissement communal « le Bois 3 » : Une approche environnementale et innovante

page 11- Sécurité routière : plusieurs aménagements provisoires sur la voirie de la commune

page 15- Le programme des animations de l'été

page 17- «Défi route» et «Vendée - Terre de sports» font une halte aux Epesses

Communauté de Communes page 18

Vie des écoles page 23

Vie des associations page 25

Expression des listes page 30

Agenda / État Civil page 31

Mairie des Epesses
2 place Monseigneur
Bonneau
85590 Les Epesses

02 51 57 31 30
mairie@les-epesses.com

www.les-epesses.com

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi : de 14h à 18h
- vendredi :
de 9h à 12h et de 14h00 à 17h
- samedi : de 9h30 à 12h

Numéro d'astreinte
(Si Mairie fermée, Urgences
uniquement) 06 47 05 96 16

Date de bouclage
16 juin 2022

Impression
BDM IMPRIMEURS
27 route de Saint Mars la Réorthe
85590 LES EPESES



© Mairie des Epesses

PROJET STRUCTURANT

Salle polyvalente : un projet mi-neuf, mi-rénovation



© Mairie des Epesses

Depuis quelques décennies maintenant, nous avons tous eu l'occasion de passer de très bons moments festifs, en famille ou entre amis, dans la salle polyvalente. Certains d'entre nous y ont même passé des étés entiers à l'époque où elle était encore utilisée comme centre aéré pour les jeunes Spicéens. Bien évidemment, la vocation sportive de cette salle polyvalente ne peut être oubliée. Elle a rendu de bons et loyaux services à plusieurs associations, notamment aux Pélicans Gymnastique et à ses membres qui performaient sur leurs agrès. Quelques mètres plus haut, à l'étage supérieur, les « vestiaires et le bar du foot » ont également connu leurs beaux moments d'esprit d'équipe et de liesse suite aux matchs victorieux des joueurs des Pélicans puis de l'USESM.

Aujourd'hui en 2022, soit 33 ans après son inauguration en 1989, force est de constater que notre chère salle polyvalente n'est plus de première jeunesse et a parfois du mal à répondre

aux besoins actuels avec ses peintures et son parquet usés, son plan en «L», sa cuisine et ses sanitaires d'un autre âge. A l'étage, les différents « rafistolages » effectués dans les vestiaires ne suffisent plus pour masquer l'obsolescence du bâtiment. Le constat est sans appel : de gros travaux sont indispensables pour cet équipement majeur de la commune des Epesses. Dès 2019, une consultation a été lancée auprès de la population Spicéenne pour connaître les besoins et ressentis vis-à-vis de cette salle mais, la crise du Covid-19 a inévitablement mis un coup de frein à ce projet structurant.

Courant 2021, le dossier a été relancé par la Municipalité. Plusieurs études et diagnostics ont été commandés pour ce bâtiment. Il s'agissait d'un préalable indispensable pour faire les bons choix dans ce projet. Si ces diagnostics ont attesté du caractère sain des fondations et de la majeure partie de la maçonnerie, ils ont également mis en avant la présence d'amiante en ...

...grande quantité dans tout le bâtiment, notamment sur la toiture constituée de fibrociment et dans certains matériaux intérieurs. Par ailleurs, ne répondant plus aux normes de constructions en vigueur, il a été précisé que la totalité de la charpente devrait être reprise en cas de remplacement de la couverture. Le retrait complet de l'amiante et la réfection du toit étant considérés comme tels, des travaux importants de charpente s'imposeraient inévitablement dans un programme de travaux de réhabilitation. Ces deux grands postes de dépenses occultent bien évidemment d'autres chantiers comme la reprise intégrale des réseaux d'eau et d'électricité, le changement des menuiseries et des revêtements (murs, sols, plafonds), etc. Pour faire simple, dans le cas d'une rénovation in-situ, seuls les murs en parpaings et la dalle béton seraient à conserver.



© Mairie des Epesses

Bien qu'un temps largement privilégiée, la rénovation simple de la salle polyvalente et des vestiaires a donc perdu une grande partie de son intérêt au regard des coûts importants liés aux mises aux normes et des risques d'imprévus inhérents à ce type de chantier. Partant de ce diagnostic, le bureau d'études Vendée Expansion a été missionné par la Municipalité pour travailler sur plusieurs scénarios et sur les enveloppes budgétaires estimées pour chacun. Trois pistes ont alors été

mises au débat : la rénovation sur place, la destruction et reconstruction complète sur place et la destruction / rénovation partielle concernant principalement les vestiaires, conjuguée à la construction d'une nouvelle salle des fêtes dans le champ situé à côté du terrain de football du bas. C'est finalement cette dernière option qui a été choisie après débat du Conseil Municipal et vote à bulletin secret.

Suite à cette décision majeure, un groupe de travail dédié et composé de conseillers municipaux issus, notamment, de la commission «Urbanisme et Projets Structurants» a été formé. Les prochains mois consisteront à l'élaboration d'un cahier des charges précis afin de pouvoir lancer un concours d'architecte et définir un projet raisonnable se rapprochant le plus possible des besoins exprimés par la population et la Municipalité. Les avancées notables sur ce projet seront bien sûr communiquées dans ce magazine au fur et à mesure.



URBANISME

Vidéo-protection de la commune, où en est-on ?

Malgré son caractère rural et tranquille, la commune des Epesses n'échappe malheureusement pas à certains faits de délinquance comme le vol ou les dégradations. S'il n'existe pas de solution miracle ou parfaite pour contrer ce phénomène, l'une des pistes est celle de la vidéo-protection réclamée par plusieurs Spicéens ou entreprises ayant été touchés par des faits de malveillance.

Au-delà du coût important d'un tel système, c'est avant tout la procédure légale pour sa mise en place qui allonge les délais de mises en œuvre. Plusieurs étapes sont nécessaires avant installation et allumage des caméras : diagnostic sécurité et préconisations du service spécialisé de la Gendarmerie nationale, étude de coût et de

faisabilité technique par un installateur agréé, dépôt d'un dossier en préfecture qui doit être étudié et validé et, enfin, installation et mise en service du système de vidéo-protection. A l'heure où sont écrits ces mots, la seconde phase arrive à son terme. Au regard des différents éléments fournis et de l'important investissement projeté, le Conseil Municipal se prononcera prochainement sur la poursuite ou non de ce projet.

Par ailleurs, d'autres pistes dans le domaine de la sécurité ont été étudiées par les élus, comme la création d'un poste de garde champêtre ou d'une police intercommunale, mais elles n'ont pu aboutir par manque d'accord avec les autres communes.

URBANISME

Éclairage public : de nouveaux horaires en test

En raison de la hausse régulière du coût de l'énergie et après consultation des communes avoisinantes, la Municipalité expérimente, depuis plusieurs semaines, l'extinction totale de l'éclairage public à partir de 21h30 pour un rallumage à 6h30 du matin et la fin de l'éclairage toute la nuit les weekends. Comme annoncé par Monsieur le Maire dans son édito du précédent magazine, il s'agit bien d'une expérimentation et non d'une situation définitive. Pour l'heure, si cette décision est plus ou moins bien accueillie au regard des différents retours faits en mairie, le constat sur la facture énergétique de la commune est, lui, bien visible. Si l'éclairage public conserve son utilité pour les piétons et cyclistes quand il fait sombre, notamment en hiver, la question

de la pertinence de son allumage permanent la nuit mérite d'être posée. Son autre supposé bienfait, entendons par là la lutte contre la délinquance nocturne, reste, lui, à prouver. En effet, aucune augmentation particulière des méfaits nocturnes n'a été constatée à ce jour malgré l'extinction totale des candélabres une majeure partie de la nuit. Bien sûr, en cas d'installation d'un système de vidéo-protection, certaines zones pourraient retrouver un minimum de lumière artificielle nocturne pour permettre aux caméras de remplir pleinement leur office.



HABITAT

Lotissement communal « le Bois 3 » : Une approche environnementale et innovante

Lancé en ce début d'année, le projet du futur lotissement, proche du Coudray, prend forme et s'adapte aux exigences du PLUiH : forte densité d'habitat, gestion des eaux pluviales par infiltration. Volontairement très boisé, ce lotissement s'appuiera sur la valorisation de la grande zone humide voisine, comme lieu de promenade et des jardins potagers seront proposés aux habitants. Une réflexion toute particulière est portée également pour ajuster la place de la voiture.



Ce lotissement communal comptera 19 logements par hectare et comptera 57 lots. Les travaux devraient débuter au printemps 2023.

TRAVAUX

Trois chantiers en cours sur la commune

L'arrivée du printemps a coïncidé avec le lancement opérationnel du chantier de réhabilitation de l'école de musique. Ainsi, au cours des vacances scolaires, la toiture a été refaite, la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été créée et les premiers travaux intérieurs ont démarré, avec la pose des divers tuyaux d'alimentation en eau et en électricité. Les travaux reprendront à la fin de l'année scolaire avec les opérations de désamiantage puis le remplacement des menuiseries extérieures. Il est envisagé une fin de travaux fin octobre.

En parallèle, la municipalité a avancé sur 2 autres chantiers. Le premier concerne les locaux techniques de la piscine. Même si peu d'entreprises ont répondu aux appels d'offre, et ce malgré plusieurs relances, le chantier devrait démarrer courant novembre pour une livraison en avril 2023.

Le second concerne l'église Notre Dame des Collines et la chapelle Saint Jean-Baptiste. Ces deux édifices ont fait, l'objet d'un relevé topographique à l'aide, notamment, d'un drone. Préalablement à l'embellissement des murs extérieurs, un diagnostic complet va être effectué afin de connaître l'état des murs, de l'électricité et du chauffage. Cette opération est impérative afin de lister précisément l'ensemble des travaux à programmer selon leur urgence et leur coût.



© Mairie des Epesses

VIE COMMUNALE

Le rappel à l'ordre en questions

Dégradations de biens publics ou privés, intrusion, caillassage, etc. : plusieurs actes délictueux ayant eu lieu sur la commune, il est indispensable d'expliquer le «rappel à l'ordre» qui est le début d'une procédure pénale.

De quoi s'agit-il ?

La loi article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance donne au Maire le pouvoir de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne ayant commis des actes susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune. Cette intervention du maire peut concerner aussi bien des majeurs que des mineurs (dans ce cas, elle a lieu en présence des représentants légaux).

C'est donc une injonction verbale adressée par le Maire, dans le cadre de son pouvoir de police et de ses compétences en matière de prévention de la délinquance.

Pourquoi faire ?

Le Maire est le garant du bon ordre et de la tranquillité sur sa commune. Il veille à ce titre à ce que chacun observe les règles collectives pour le bien de tous. Les habitants ont le droit d'accéder à un certain nombre de services mais cela les oblige à respecter les règles édictées et les biens d'autrui. Par

exemple, les enfants peuvent accéder à l'aire de jeux ou profiter du jardin public mais sans les dégrader. Les familles peuvent accéder aux conteneurs à déchets mais sans déposer des sacs à côté ou n'importe où. Le rappel à l'ordre est nécessaire et utile pour des faits assimilables à des nuisances, peu graves en soit mais causant un trouble à l'ordre public. Bien sûr, pour des faits de nature plus grave, une plainte est déposée en Gendarmerie. En agissant ainsi sur les comportements individuels et le plus en amont possible, le Maire a pour objectif de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire. C'est pourquoi le rappel à l'ordre est un levier important en matière de prévention de la délinquance.

Comment cela se passe ?

Concrètement, le Maire, en lien avec le Parquet, convoque en mairie l'intéressé ou le jeune mineur avec ses parents. Attention, ce n'est pas une rencontre de courtoisie, il s'agit de recadrer les choses fermement. Après avoir relaté les faits tels qu'ils lui ont été rapportés, le Maire admoneste le contrevenant et requiert son engagement ferme, sur l'honneur, de ne pas récidiver. Si la nuisance est encore en cours, il lui intimera de la faire cesser sans délai. En cas de dégradations matérielles, le Maire demandera à l'intéressé (ou ses parents s'il est mineur) de couvrir les frais engagés.

Exemple de faits pouvant entraîner un rappel à l'ordre :

Conflits de voisinage, absentéisme scolaire, présence de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, atteintes légères à la propriété publique, incivilités, tapages, abandons de déchets, divagation d'animaux dangereux...

ENTREPRISE

Dominique Caillaud : Artisan Tapissier

C'est à la suite d'une reconversion que Dominique Caillaud a créé son entreprise d'Artisan Tapissier. Ayant exercé dans une entreprise de fabrication de sièges d'accueil et de sellerie pour le nautisme, il a pu acquérir une solide expérience professionnelle dans ce domaine.

Son atelier est situé chez lui, dans une grange qu'il a réaménagé.

Il propose ses services pour la réfection et le relookage de chaises, fauteuils ou canapés, tables de massage. Il apporte également des solutions de conception ou d'aménagement (création de canapés sur mesure, réalisation de têtes et pieds de lit, fabrication de tables ou bancs).

Ce métier lui permet d'exercer une multitude de tâches très variées : dégarnissage, restauration piétement, garnissage, finition cloutage ou passepoil... mais aussi menuiserie, métallerie ... Il travaille à la fois pour les particuliers et les professionnels.

Vous pourrez le trouver sur quelques marchés locaux, notamment celui du 28 Août à Mallièvre en partenariat avec Mon Atelier Connecté.

N'hésitez pas à visiter son site internet www.dominique-tapissier.fr et sa page Facebook.



ENTREPRISE

La Roulotte Herbretaise : une épicerie ambulante dans le bocage

Depuis le 1er mars, Marion Brelivet sillonne les communes du Pays des Herbiers dans son épicerie ambulante.

Elle propose des produits locaux issus principalement du bocage : fruits et légumes, boucherie, produits laitiers, fromage, œufs, thé, café, confitures, miel, biscuits, conserves (du Boupère), Pâté bio (de St Mesmin) ou encore des produits d'hygiène.



Son objectif est d'offrir des produits de proximité aux communes n'ayant plus de

commerces ou d'aller vers les personnes isolées ou qui ne peuvent se déplacer.

Ainsi pour les Epesses, la Roulotte Herbretaise peut se déplacer à domicile sur demande d'un particulier ou d'un groupe d'habitants d'un village.

Marion est présente sur certains marchés environnants ainsi que sur des lieux réguliers à retrouver sur sa page Facebook « La Roulotte Herbretaise ».

Pour toute demande 06 75 13 46 37 ou laroulotteherbretaise@outlook.fr

ENTREPRISE

Sarl Yvon Moreau : 30 ans et une passation : la transmission de valeurs avant tout !



© Mairie des Epesses

Initiée il y a près de 3 ans, la transmission de son entreprise par Yvon Moreau à Cyril Sachot a eu lieu le 22 avril dernier lors de la soirée des 30 ans, avec notamment la remise symbolique d'une grande clé.

Plus que les clés de sa PME, Yvon Moreau transmet surtout au nouveau gérant des valeurs fortes qui ont fait le succès de son entreprise : écoute, confiance, partage, échange, formation (un aspect très important pour Yvon, près d'une douzaine d'apprentis formés), transmission, redistribution. Ce sont ces mêmes valeurs qu'Yvon Moreau a pu trouver au début de son aventure auprès de Christian Puaud puis plus largement avec tous les membres de la coopérative UAB avec qui il a tissé des liens forts. Ainsi, Yvon a participé au conseil d'administration de l'UAB pendant près de 9 ans.

Ces 30 ans ont aussi été marqués par la solidarité avec les artisans et collègues du secteur du bâtiment des Epesses et le partenariat fidèle avec la Bocaine depuis plus de 25 ans.

Un parcours qui n'aurait pas été possible sans le soutien de la famille, qui était présente pour entourer Yvon lors de la

soirée des 30 ans et de la transmission.

Créée en 1992, la Sarl Yvon Moreau a su grandir pas à pas avec quelques moments forts : un premier salarié en 1999, puis l'arrivée dans le nouveau bâtiment en 2003, la rénovation de la salle expo en 2016. Aujourd'hui c'est une équipe de 17 personnes (chargés d'affaires, menuisiers, charpentiers, agenceurs, secrétaires, communication) dont 2 apprentis.

Cyril Sachot, le nouveau dirigeant, est entré en 2013 ; rapidement Yvon a perçu les qualités de son collaborateur et c'est ensemble qu'ils ont mis en route la transition qui s'est faite avec sérénité et confiance ces dernières années.

Son objectif immédiat est de faire perdurer l'entreprise en maintenant autour de l'équipe actuelle les valeurs clés de confiance, échange, partage et transmission. Il souhaite aussi renforcer la recherche de nouveaux marchés, notamment dans la rénovation.

Toute l'équipe municipale présente lors de cette soirée d'anniversaire et de transmission souhaite à Yvon une retraite riche et heureuse en famille, et à Cyril de mener à bien tous ses projets avec succès.

VIE CITOYENNE

Sécurité routière : plusieurs aménagements provisoires sur la voirie de la commune

Évoqués lors des diverses réunions publiques, dans le groupe « sécurité accessibilité » ou encore lors de rencontres impromptues, la vitesse, la sécurité, le comportement des usagers des voies de circulation sont des préoccupations constantes des Spicéens.



© Mairie des Epesses

Cela a pu paraître long pour certains, mais aujourd'hui avec le concours de l'agence routière départementale, les services techniques et les élus ont imaginé plusieurs aménagements qui devraient apaiser la circulation dans le bourg. Une phase de test démarre avec des tracés sur les rues pour valider la pertinence des choix. Il y aura ensuite la mise en place de chicanes amovibles pour rendre plus concret, tester le comportement des utilisateurs et évaluer les gênes qui



© Mairie des Epesses

pourraient être occasionnées pour les riverains.

Les axes concernés par cette phase sont :

- La route de Saint Mars, du rond point du Tonkin à l'entrée de la zone des Bacheliers
- La rue Georges Clemenceau
- La rue de l'Industrie

Par ailleurs, un passage piéton expérimental sera matérialisé rue du Puy du Fou.

A plus long terme, il est aussi prévu d'élargir la « zone 30 » qui à l'heure actuelle ne concerne que le centre Bourg.

Bien évidemment, les autres zones problématiques évoquées par les Spicéens, notamment lors des réunions de quartiers, continuent de faire l'objet d'un travail avec les différentes parties prenantes.



© Mairie des Epesses

CADRE DE VIE

Faisons vivre nos espaces verts !

Chacun sait que le nouveau PLUIH, qui se dessine pour les 10 prochaines années, insiste sur le fait de bâtir dans « les dents creuses » de nos bourgs : friches industrielles, vieux habitats et même ... espaces verts !

Aux Epesses, l'équipe municipale a choisi de conserver les espaces verts qui ont été créés dans les lotissements. Certains d'entre eux, en raison de leur topographie, ne pourront jamais être constructibles, mais d'autres pourraient très bien être proposés en terrains à bâtir !

La Municipalité est convaincue que ces lieux apportent à ceux qui vivent autour, un certain confort, la végétation participe à la baisse des températures. Pour garder le plaisir de bénéficier de

ces environnements, n'hésitons pas à faire vivre ces espaces verts, en faire des lieux de rencontres, d'échanges, de jeux ! Faisons preuve d'inventivité pour que ces espaces verts soient pleins de vie, que chacun prouve que la municipalité a fait un bon choix en conservant ces lieux de convivialité !



© Mairie des Epesses

VIE CITOYENNE

Désherbage des trottoirs

Cette année, la commune des Epesses s'est associée à «Mains Vertes et Paysages». Cette entreprise est le fruit de l'association de deux enseignes vendéennes :

- «Trait d'union», association spécialisée dans l'insertion de personnes exclues du marché de l'emploi ;
- «CAJEV», Scop de paysagistes depuis 1971, reconnue pour son professionnalisme dans les métiers du paysage.

«Mains Vertes et Paysages», c'est

l'alliance de l'insertion sociale et du savoir-faire opérationnel en espaces verts.

La mission confiée au sein de la commune est le désherbage des trottoirs avec une fréquence de 4 passages par an sur la commune.

C'est une entreprise avec un encadrement important : 2 responsables pour 6 salariés. Elle est adaptée pour l'insertion de personnes en situation de handicap. Cette coopération permettra de déployer les agents des services techniques sur d'autres tâches plus pointues.

VIE CITOYENNE

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants et l'association de marcheurs des Pas Pressés ont organisé une balade écocitoyenne le samedi 30 avril. L'objectif de cette matinée était de se promener tout en ramassant les déchets. Pour cela les bénévoles des Pas Pressés avaient préparé 5 circuits de 4 km dans le bourg



© Mairie des Epesses

des Epesses et sa périphérie. Le CME avait quant à lui fourni les gants, les sacs poubelles et les chasubles afin d'être bien repéré sur les routes. Peu de familles spicéennes ont répondu présentes, c'est dommage car il revient à chacun de faire sa part pour vivre dans un environnement plus propre.



© Mairie des Epesses

AIDE AUX DEVOIRS

Un franc succès pour l'aide aux devoirs !

Tout au long de cette année scolaire, des élèves du CP au CM2 des écoles St Joseph et St Exupéry ont pu bénéficier d'une aide pour faire leurs devoirs. Dix bénévoles motivés oeuvrent chaque lundi et jeudi pour accompagner certains élèves à mieux s'organiser, à comprendre et apprendre leurs leçons...

Pour la rentrée prochaine, nous avons besoin d'étoffer ce groupe afin d'augmenter le nombre d'élèves pris en charge. Si vous êtes motivé pour donner un peu de votre temps en faveur des enfants, n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie!



© Adobe Stock

ENFANCE JEUNESSE

PEDT : Le Plan Éducatif De Territoire



© Mairie des Epesses

Le PEDT est un projet communal conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.



© Mairie des Epesses

Les acteurs Enfance-Jeunesse de la commune des Epesses sont :

- l'accueil de loisirs la P'tite Pause
- le restaurant scolaire
- l'école Saint-Exupéry
- l'école Saint-Joseph
- l'APEL - L'OGEC
- l'APE - les parents d'élèves

LABEL TERRE DE JEUX - CDOS

Les formations pour les bénévoles des associations

Dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024, le mardi 24 Mai, s'est déroulée à la mairie une formation ouverte à toutes les associations du Pays des Herbiers. Un formateur du CDOS 85 est venu nous apporter quelques clés afin d'aider les associations dans la gestion de ses bénévoles, comment les recruter, les mobiliser et surtout les garder ! Malgré un nombre peu important de participants, les nombreux échanges nous ont tous permis de ressortir plus riches des expériences et conseils des uns et des autres. Prochaine formation sur le thème de la gestion des conflits au sein de son association, savoir communiquer sans violence.

Ce groupe de travail a dressé un bilan qui souligne la qualité de l'encadrement sur l'ensemble de l'offre éducative, sur les différents temps de l'enfant (péri, écoles, pause méridienne, loisirs).



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

Il existe un lien positif et une bonne collaboration entre les différents acteurs.

Le PEDT 2022-2025 tient compte des différents temps de travail réalisés avec l'ensemble des acteurs locaux. Il considère dans sa globalité le parcours de l'enfant dans les différentes périodes de sa vie. C'est pourquoi le public ciblé est celui des 0-17 ans. C'est une volonté politique de mettre l'enfant/le jeune au cœur des échanges pour une approche éducative avec l'ensemble des acteurs.

ANIMATIONS

Le programme de l'été

Office de Tourisme :

Situé à la Mairie, l'Office de Tourisme, sera ouvert selon les créneaux suivants :

- Du 04/06 au 03/07 et du 29/08 au 10/09 uniquement les samedis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ;
- Du 04/07 au 28/08 les jeudis de 14 h à 19 h, les vendredis et samedis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, et les dimanches de 14 h à 19 h.

Fête de la musique :

Cette année la traditionnelle fête de la musique se tiendra le vendredi 1er juillet de 19 h à 23 h sur la place du commerce. Vous pourrez vous restaurer et vous rafraîchir sur place auprès des commerçants des Epesses. L'école de musique tiendra aussi un bar en extérieur.



© Mairie des Epesses

Balade d'Alexis :

Cet été, vous pourrez découvrir la nouvelle version de la balade d'Alexis., étoffée d'énigmes pour les enfants pour rendre cette balade familiale plus ludique. Le matériel nécessaire pour réussir le parcours est à retirer à l'Office de Tourisme ou à l'accueil de la mairie.



© Mairie des Epesses

Boutique éphémère :

La boutique éphémère sera de nouveau ouverte à la chapelle Saint Jean cet été, du 1er juillet au 21 août, uniquement les vendredis, samedis et dimanches (15 h - 18h30). N'hésitez pas à venir découvrir les productions des créateurs locaux pour la plupart Spicéens. Entrée gratuite

Concert d'été sur le marché

Afin d'animer le marché de producteurs du vendredi matin, un concert sera proposé avec la « Guinguette des Loupiots » le Vendredi 5 août . Accès gratuit.



© Mairie des Epesses

PISCINE MUNICIPALE

La piscine est ouverte depuis le 30 Avril du mercredi au dimanche et vous accueillera 7 jours sur 7 à compter du 1^{er} Juillet de 10h30 à 13h et de 14h à 19h.

L'équipe de maîtres nageurs, encadrée par Emmanuelle, pourra également vous proposer des activités d'aquagym, watt fit, et cours de natation. N'hésitez pas à leur demander de plus amples renseignements.

Une structure gonflable est disponible pour les plus petits, près de la table de tennis de table sur l'aire enherbée.

Bel été à tous sous le soleil spicéen !



© Mairie des Epesses

JEUNESSE

Le récupérateur de bouchons est terminé et les tables de ping-pong sont comme neuves

Depuis 3 mois, Jean-Marie Billaud et Eric Bonhomme aidés de 4 jeunes ont créé un nouveau récupérateur de bouchons.

Encadrés par Brigitte Roy agent d'entretien à la mairie, les jeunes ont également œuvré à la remise en état des tables de ping-pong sur l'aire de jeux qui jouxte la piscine. Les tables ont été décapées, peintes et ont retrouvé une belle seconde jeunesse !



© Mairie des Epesses

Il sera installé au parc des Myosotis près de l'école privée, en contrebas de la MARPA.



© Mairie des Epesses

DES ACTIONS POUR NOS ENFANTS

«Défi route» et «Vendée - Terre de sports» font une halte aux Epesses



© Mairie des Epesses



© Mairie des Epesses

Le mois de mai a été marqué par de nombreuses actions « Défi route » sur l'ensemble de la communauté de communes.

Aux Epesses, l'action a débuté le mercredi 11 mai par une distribution gratuite d'éthylotests sur le parking d'Intermarché, distribution qui a remporté un franc succès avec plus de 200 éthylotests offerts.

Le vendredi 13 mai, Emilie Briaud et Lise Bertrand ont accueilli les classes de GS-CP des deux écoles à la salle de sport autour d'un circuit ludique. Les enfants ont pu tester la conduite de petites voitures tout en alternant avec

des animations sportives en lien avec la labellisation Terre de Jeux et le thème commun de l'environnement.

La journée s'est conclue sur une initiation aux premiers secours, proposée à toutes les associations. Une quinzaine de participants se sont vus expliquer les gestes qui sauvent par 2 formateurs bénévoles de l'UNASS.

En juin, les animateurs du Comité Départemental Olympique et Sportif sont intervenus dans les écoles auprès des classes de CE dans le cadre Terre de Jeux 2024 pour une belle journée « Vendée Terre de Sports ».



© Mairie des Epesses

ASSAINISSEMENT

Une nouvelle station d'épuration aux Epesses



Pour conjuguer le développement de la commune des Epesses aux enjeux environnementaux, la Communauté de communes du Pays des Herbiers lance la construction d'une nouvelle station d'épuration pour un montant total de 1,8 millions d'euros HT.

« Le sujet de l'assainissement peut sembler rebutant. Il n'est certes pas très séduisant et pourtant, il conditionne le développement de nos communes à 20-30 ans. » lance Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers au démarrage du chantier de construction de cette nouvelle station d'Épuration. Car, si la commune dispose déjà d'une station d'une capacité de 2500 équivalents habitants, son développement laisse présager des besoins supplémentaires dans les années à venir.

« La capacité de nos stations d'épuration a un impact direct sur notre capacité à urbaniser. Pour envisager de nouveaux lotissements par exemple, il faut être en mesure d'absorber et de traiter convenablement les volumes d'eaux usées générés par ces nouvelles habitations et leurs occupants. De même, le développement des zones industrielles et des zones touristiques, surtout aux Epesses avec la présence du Puy du Fou qui accueillent de nombreux visiteurs, nous conduit à construire ces nouvelles infrastructures. Ces travaux sont donc hautement stratégiques si nous souhaitons l'installation de nouvelles familles » précise la Présidente.

Des travaux nécessaires mais possibles grâce à la mutualisation des moyens techniques et humains de la collectivité.

L'enjeu environnemental est d'importance car il s'agit de traiter la pollution de l'eau créée par les activités humaines. On rappellera d'ailleurs qu'une fois traitée, les eaux épurées rejoignent le milieu naturel. Il est donc nécessaire de conduire ces travaux et de les faire en connaissance. « Les travaux que nous lançons aujourd'hui montrent l'enjeu de l'expertise technique. L'assainissement fait partie de ces sujets hautement techniques qui requièrent une formation et une connaissance spécifiques. Aujourd'hui à la Communauté de Communes, nous avons ainsi constitué un service intercommunal dédié, placé sous l'autorité de Luc Cossard, qui travaille sur ce genre de dossier et qui peut discuter avec les bureaux d'études et les exploitants, comme SICAA et Véolia sur ...

... ce dossier, qui nous accompagnent au quotidien. » commente Jean-Louis launay, Maire des Epesses et Vice-Président en charge de l'assainissement.

Enfin, les travaux montrent également l'enjeu financier de la compétence.

Concernant le projet des Epesses, le Pays des Herbiers va investir 1 325 549,54 € (en autofinancement) sur le montant global des travaux de 1 828 048 € HT.

La mutualisation profite donc aux communes directement car la Communauté de Communes a les moyens de financer des équipements à la pointe.

Quelques chiffres en 2021 :

- 225 Kms de réseau
- 1 158 000 m³ facturés et traités
- 18 stations d'épuration (STEP) sur le territoire dont 8 de 900 Equivalent habitants (EH) ou plus (de 900 EH à 25 000 EH).
- Population desservie en assainissement collectif : 24 400 collectifs (5 600 en Assainissement Non Collectif)

HABITAT

Un projet de construction ou de rénovation ?
Le Pays des Herbiers est à vos côtés !

Accéder à la propriété, rénover entièrement un bâti ancien, améliorer voire adapter son logement à la perte de mobilité : les travaux que vous serez amené à conduire dans votre habitat seront peut-être multiples et toujours le fruit d'un projet de vie qui avance.

Afin de vous accompagner dans votre projet, le guichet de l'Habitat est l'interlocuteur unique et privilégié pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches, tels que :

- des travaux d'économies d'énergie (isolation combles, changement de système de chauffage...),
- des travaux de maintien à domicile (adaptation salle de bain, WC, monte escalier, volets roulants...),
- des travaux d'embellissement de bâti ancien (enduit à la chaux, couverture, menuiseries...),
- de la construction neuve (Label Habitat Grand Axe, conseils techniques...).

Le guichet accompagne également les professionnels (commerçants ou artisans) dans leurs projets de rénovation de vitrines, d'économie d'énergie, etc...

...Les aides sont à la fois techniques (aide à la décision des matériaux, équipements...), administratives (conseil et accompagnement pour les dossiers de demande de subvention...) mais également financières (attribution d'aides financières sous conditions).

Avant la signature d'un devis, pensez-y !

Contactez le guichet Habitat au 02 51 66 82 27 ou posez votre question par mail à habitat@paysdesherbiers.fr

JEUNESSE

Opération chèque'ados : saison 2

Face au succès de la première édition, le Pays des Herbiers renouvelle l'opération « chèque'ados » du mercredi 6 juillet au dimanche 6 novembre 2022.

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans résidant sur l'une des 8 communes du Pays des Herbiers ont rendez-vous dans leur mairie, à partir du 06 juillet, pour venir retirer, sur présentation de justificatifs, leur chèque.

Composés de réductions ou entrées gratuites, ces chèques sont valables chez les commerçants locaux. « Cette opération menée par le Pays des Herbiers est un bon moyen pour nos jeunes de maîtriser leur budget « sorties » et de les inciter à s'amuser et reprendre une vie sociale » explique Bénédicte Gardin, Vice-présidente du Pays des Herbiers en charge de la famille. « Ce chèque, financé par la Communauté de communes, est aussi un coup de pouce pour nos commerçants qui ont souffert financièrement pendant la pandémie ».

En pratique :

Ce chèque comprend :

- Une place gratuite au Cinéma

Grand Ecran

- Un bon d'achat de 5€ pour l'achat d'un livre dans l'une de nos librairies partenaires : Les Fringales Littéraires, Maison de la Presse, E.Leclerc Espace Culturel, Espace Culturel Hyper U
- Des réductions pour Fun Bowling 85, le Centre aquatique Cap Vert et le parc de loisirs TEPACAP Vendée :
- Bowling : 2€ de réduction pour l'achat d'une partie
- Laser Game : 2€ de réduction pour l'achat d'une partie
- Piscine : 2€ l'entrée
- Accrobranche : 5€ de réduction pour une entrée Téparendu achetée

Ces bons sont à utiliser entre le 6 juillet et 6 novembre 2022

Pour qui et où s'adresser ?

Les chèque'ados sont destinés aux 12-18 ans habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers.

Ce chèque est à retirer à partir du mercredi 06 juillet aux horaires d'ouverture de la mairie.

EMPLOI

Salon de l'emploi : un événement pour le haut bocage

Dès la première édition, le succès a été au rendez-vous : 1 000 offres d'emplois ont été proposées par 80 entreprises du territoire. L'évènement a permis de pourvoir près de 160 postes et d'attirer plus 6000 visiteurs venant de toute la région ! Avec de tels résultats et face aux difficultés des entreprises à recruter, la Communauté de communes a décidé de renouveler l'opération le 29 septembre prochain en bougeant les lignes : conjuguer offres d'emploi et offres de logement !

Quoi de prévu pour l'édition 2022 ?

La prochaine édition se tiendra aux ateliers 19 et 20 aux Herbiers et l'évènement se veut fédérateur.

Concocté de concert entre plusieurs intercommunalités du haut bocage, ce salon de l'emploi sera la porte d'entrée à de multiples opportunités professionnelles sur tout le territoire (CDD, CDI ; Intérim et emplois saisonniers, dans tous les secteurs d'activités). Pour prendre en compte la dimension locative, les services habitat des différentes collectivités ont également joué la carte du collectif pour recenser tous les projets en cours et à venir sur le territoire, afin de faciliter l'installation des futurs collaborateurs des entreprises.

A retenir : Jeudi 29 septembre de 9h à 19h au parc des expos, aux Herbiers. Venez avec votre CV !

CULTUREL

Une nouvelle médiathèque à la hauteur des habitants du Pays des Herbiers



« Les bibliothèques du Pays des Herbiers jouent la carte du Réseau, de la qualité et de la proximité. Et, les chiffres parlent d'eux-mêmes, puisque le nombre d'abonnés ne cesse de croître passant ainsi de 3 582 en 2013 à 5 788 en 2021 ! » souligne Patrick Mandin, Vice-Président

en charge des politiques culturelles au Pays des Herbiers. « Aujourd'hui, il est essentiel de franchir un nouveau cap avec la création d'une médiathèque qui devrait sortir de terre à d'ici la fin du mandat, en 2026 ».

Un lieu central, bien connu des habitants

L'un des dossiers importants de cette année pour le Pays des Herbiers va être le projet d'une future médiathèque. « La nouvelle médiathèque, annoncée à la place de l'ancien cinéma, rue neuve ...

...aux Herbiers, prévoit de tripler la surface actuelle de la bibliothèque herbretaise pour créer une vraie bibliothèque du XXI^e siècle, offrant de nouveaux services ! » ajoute Patrick Mandin.

Demain, les habitants du Pays des Herbiers pourront toujours découvrir de nouveaux romans, mais aussi des films, écouter de la musique, lire la presse entre midi et deux ou en attendant un rendez-vous professionnel, passer un moment en famille avec des jeunes enfants le samedi ou le mercredi après-midi, faire ses devoirs ou des recherches personnelles.

Une enveloppe globale pour toutes les bibliothèques

Ce projet conforte la Pays des Herbiers dans sa position de pôle culturel majeur pour le bocage. Le coût des travaux est estimé entre 3,5 et 4 millions d'€ HT. En ajoutant les frais d'honoraires et les équipements divers, environ 6 millions d'€ TTC.

TOURISME

L'événement cet été aux Epesses

Jeudi 4 août
Les Noctambules : Nuit des clowns
Crazy Mozarts

The Crazy Mozarts est un duo fantaisiste, bruyant, clownesque et musical. Un concerto loufoque, original et décalé. Une symphonie de gags et de situations absurdes rendant le spectateur complice. Le

Disponible chez vos commerçants, à l'Office de Tourisme et dans les points i du Pays des Herbiers, le guide des sorties de l'été ce sont plus de 208 évènements de juin à septembre !

« Avec cette médiathèque et les travaux dans toutes les communes, c'est une enveloppe totale de 6,7 millions d'€ TTC pour l'ensemble du Réseau de bibliothèques, puisque nous avons un programme de rénovation des bibliothèques existantes dans les autres communes de 700 000€ TTC. » explique Patrick Mandin.

En effet, le programme d'investissement prévoit de remettre au goût du jour toutes nos bibliothèques. Cela passe par une rénovation complète de l'existant lorsque ce sera nécessaire, une extension lorsque ce sera possible et pertinent et le changement du mobilier pour des nouveaux documents, afin que tous les habitants du Pays des Herbiers reçoivent un service de qualité, là où ils vivent.

Ce programme de montée en gamme dans les communes est élaboré en même temps que celui de la nouvelle médiathèque intercommunale aux Herbiers. L'objectif est d'avoir terminé les bibliothèques de proximité pour l'ouverture de ce nouvel équipement.

public devient la chorale des deux musiciens fous qui font l'impossible pour se sortir de ce chaos musical et burlesque. Généreux, interactif, cacophonique, surprenant et drôle.

- Lieu : |Base de loisirs de la Bretèche
- Horaires : 21h
- Infos : Gratuit

ÉCOLE PUBLIQUE

L'école Saint-Exupéry

Classe dehors : Les TPS-PS-MS profitent des beaux jours pour faire classe dehors au moins une fois par semaine

Balade pour observer la nature, sentir les odeurs, écouter les bruits... jardiner, écouter une histoire ou jouer à la dînette et concocter de bonnes tisanes avec de l'herbe et des pâquerettes....



Course contre la faim : Cette année encore, tous les élèves de l'école ont participé à la course contre la faim.

Chaque classe a été sensibilisée en amont sur la malnutrition et la sous-nutrition des enfants dans le monde par un intervenant de l'association «Action contre la faim». Lors de cette matinée solidaire, les enfants se sont dépassés et ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.



Informations et Inscriptions École Saint Exupéry

Contactez l'école
au 02.51.57.38.15 ou par mail à ce.0850300p@ac-nantes.fr.

Informations concernant l'école sur le site internet :
ecolesaintexupery-lesepesses.e-primo.fr

Parcours ludique

Dans le cadre des animations «Défi route», les élèves de GS/CP ont pu s'initier au respect du code de la route. Des petites voitures à pousser leur ont permis d'évoluer sur un tapis figurant une ville. Ils ont ainsi pu apprendre à se déplacer tout en respectant le sens de circulation, les panneaux routiers, les marquages au sol. En parallèle des activités ludiques et sportives ont été menées sur le thème du tri des déchets.



Trivalis

Les élèves de CE2-CM sont allés visiter l'usine de Trivalis pour comprendre comment s'effectue le tri. Cela leur a permis de prendre conscience de la grande quantité d'emballages jetés. La sensibilisation continue à l'école : réflexion sur des actions simples pour réduire nos déchets, pique-nique zéro-déchet... Chaque geste compte !



ÉCOLE PRIVÉE

L'école Saint Joseph

La fin d'année scolaire approche et chaque classe a pu profiter d'une sortie scolaire en lien avec le projet d'année.

Pour les élèves de cycle 1 : direction le zoo de la Boissière du Doré où les enfants ont rencontré beaucoup d'animaux, dont des espèces menacées.



Les élèves de cycle 2 sont allés dans la forêt de Mervent pour réaliser une course d'orientation et vivre au cœur des contes et légendes de la forêt.



Les parents d'élèves ont organisé leur marche gourmande qui a été un

beau succès, avec un peu plus de 600 marcheurs, sous le soleil.



Les projets de classes se poursuivent, notamment autour des intelligences multiples, avec les Octofun, ces 8 boules d'énergie à faire grandir en chacun de nous pour développer nos compétences.



Puis nous nous préparons tranquillement à renouer avec le temps de la Kermesse, absent depuis ces 2 dernières années.

Informations et Inscriptions École Saint Joseph

Contactez l'école
au 02.51.57.44.26 ou par mail à contact@ecole-stjoseph-epesses.fr

Informations concernant l'école sur le site internet :
www.ecole-stjoseph-epesses.fr

Les associations ont la parole

Cet espace est dédié à la communication des associations. Pour être publié dans la prochaine édition du magazine à paraître fin juin, faites-nous parvenir votre article et ses photos avant le 20 septembre, via le formulaire sur le site internet de la commune.

Pélicans Darts

Au niveau des résultats sportifs, notre équipe 1 a terminé de la meilleure des manières en allant chercher le titre ! Pour rappel, notre équipe 2 avait terminé 4ème sur 8 et notre équipe 3, 2ème sur 8, ce qui constitue des résultats très satisfaisants !

Les championnats de doublettes ne sont pas tout à fait terminés à l'heure actuelle (15 joueurs répartis dans 6 équipes). Il y a 6 niveaux Nationaux, nos doublettes sont actuellement classées comme suit : Équipe 1, 2 et 3 (N3) : 1ères et 4èmes pour deux d'entre elles / Équipe 4 (N4) termine 7ème sur 8 / Équipe 5 et 6 (N5) : 1ère et 6ème.

Comme chaque année, nous participons aux Championnats de France le week-end de la Pentecôte à Saumur. Nous allons faire de notre mieux pour représenter les Pélicans Darts et la commune des Epesses tout au long de la semaine (5 participations individuelles, 2 doublettes et 2 équipes).

Côté événements, nous avons réalisé deux manifestations lors du mois d'avril. Une dégustation de vins au Central avec le partenariat des Caves de la Vallée des Herbiers et notre tournoi de fléchettes annuel le samedi 30 avril au Foyer des Jeunes. Ces deux événements ont été une belle réussite, principalement

le tournoi lors duquel nous avons explosé notre record de doublettes avec 37 équipes présentes alors que nous n'avions pas dépassé les 24 doublettes jusqu'ici. Nous profitons de ce mot pour remercier l'ensemble des participants et la Mairie pour son soutien.

Jérôme POUPIN- Président



APE

Le 6 mai dernier, l'association des parents d'élèves de l'école a organisé une vente de plants de légumes et fleurs. L'opération a rencontré un très grand succès pour sa première édition ! Nous renouvelerons cette action qui correspond bien à notre philosophie.

Les membres de l'association s'activent avec enthousiasme pour trouver de nouveaux projets et faire perdurer les rendez-vous incontournables.

Prochaines dates en vue :

Les Epesses Volley-ball



La fin de saison arrive et il est temps de préparer la prochaine...

Les résultats de la saison 2021-2022 :

- Le groupe M15 composé de 11 joueuses termine 1ère de leur poule excellence haute avec 12 points.
- L'équipe féminine en région termine 1ère de la 2ème phase avec 3 victoires.
- L'équipe Loisirs est actuellement 1ère de leur poule mais il reste encore quelques matchs à jouer.

Opération benne à papier. Une benne sera entreposée place du 8 mai aux Epesses du vendredi 10 juin au soir au dimanche 12 inclus. Elle sera disponible pour les particuliers et les entreprises qui souhaitent y déposer leurs déchets papiers.

La fête de l'école se déroulera le 25 juin prochain. Ce sera l'occasion pour les élèves et les enseignants de montrer aux familles les travaux réalisés autour du thème de l'Océanie. Au programme, rires, chants et danses! Venez nous retrouver!

Yannick CHOUTEAU - Président

Bravo pour cette année, qui n'a pas été évidente avec le départ de notre entraîneur à la mi-octobre. Tout le monde a su se remobiliser et trouver les solutions pour s'entraîner et progresser.

Le Dimanche 26 juin aura lieu notre tournoi de volley 3x3 sur Gazon au stade de la colonne ! Les inscriptions se feront via Hello-Asso.

Toutes les personnes qui ont œuvré pour le club : présidents, secrétaires, trésoriers, membres du bureau, entraîneurs coaches, licenciés, parents : n'hésitez à créer une équipe pour retrouver la sensation de taper dans la balle ou passez nous voir dans la journée !

Nous vous attendons nombreux pour cette grande fête du club.

Cet intermède est très particulier puisqu'il va sceller le regroupement des deux

clubs de volley des Epesses et des Herbiers.

des Herbiers pour accueillir Les Epesses

Après plusieurs réunions et échanges, nous avons conclu à la démarche suivante : fusion, c'est-à-dire dissolution du club des Epesses, modification des statuts du clubs

ADMR

L'ADMR des Epesses propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (ménage, repassage, aide à la toilette, courses, téléassistance ...) mais aussi la famille avec notamment la garde d'enfants à domicile. Nos services sont éligibles à un crédit d'impôt de 50%. Nos salariés sont les piliers de notre association. Grâce à notre réseau, elles bénéficient de formation qui, en plus de leur savoir-faire personnel, leur apportent de nouvelles compétences professionnelles. Nous sommes des bénévoles (Philippe PICOT trésorier pour les Epesses, ST Mars) qui avons choisi de donner un peu de notre temps pour

Sportivement,
Les membres de l'association
Chloé BILLAUD - Présidente

gérer l'association, visiter les personnes accompagnées par nos services ou encore organiser des animations. Vous êtes dynamique et appréciez le contact ? Vous souhaitez avoir un emploi à forte utilité sociale ? Alors rejoignez-nous et devenez ambassadeur-riche de l'ADMR en Vendée ! Diplômé-e ou non, ce que nous souhaitons c'est avant tout que les valeurs d'entraide, de solidarité et de partage guident votre quotidien. L'ADMR recrute des salariés et des bénévoles. Rejoignez-nous § ADMR Pays des Herbiers. 02.51.67.20.77 paysdesherbiers@admr85.org

Joseph CHEVALLEREAU - Président

Halte du coeur

Aujourd'hui la Halte du Cœur agit dans la région et, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire, apporte une aide alimentaire de qualité auprès de personnes en situation de précarité :



- vendredi 8 juillet
- vendredi 22 juillet
- vendredi 29 juillet

Les horaires d'été du 1er juin au 31 août sont de 11h00 à 12h30.

Le Foyer Rural



Avec la présentation de nos séances théâtrales et l'organisation de notre rallye auto le dimanche de la Pentecôte, nos activités sont partiellement relancées, notre vide grenier ayant été annulé après notre concours de belote. Merci en tout cas à nos acteurs emmenés par Yoann ainsi qu'aux organisateurs du rallye pour avoir mener au bout ces 2 manifestations. Merci également aux spectateurs et participants pour ces journées. L'objectif pour la troupe théâtrale désormais est de

fêter 50 ans de théâtre au Foyer Rural des Epesses l'année prochaine.

Nous tenons à remercier chaleureusement les familles, associations et sociétés qui nous soutiennent par leur geste d'adhésion. Il n'est pas encore trop tard pour les retardataires. Avec la subvention de la municipalité, ces cotisations vont nous permettre de reprendre le cours de nos investissements laissés en suspend ces derniers mois

Réservations possibles sur notre site: www.foyer-rural-les-epesses.fr ou en cas d'urgence 0781742685.

Bonnes vacances à tous

Laurent GALLARD - Président

STTS

Toutes nos félicitations à nos 5 équipes séniors qui ont fait une très belle saison. Trois d'entre elles montent d'un niveau, c'est une très belle performance. Nos avons également 2 équipes qui se sont qualifiées pour les titres départementaux, nous leur souhaitons bonne chance.

Le samedi 23 avril, a eu lieu notre tournoi gentlemen qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et festive. Bravo à tous les joueurs pour leur participation.

Les inscriptions pour la saison prochaine auront lieu les lundi et mardi 20 et 21 juin de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Sportivement

Jessie RABREAU - Présidente



Le comité des fêtes

Haut en couleur le 13 juillet prochain !!!

Vous étiez présent le 13 juillet 2021 et vous aviez comme nous passé une soirée mémorable.

Vous n'y étiez pas mais vous en avez entendu parler! Alors ne ratez pas l'édition 2022 du feu d'artifice du Comité des fêtes .

Fort de sa première édition, toute l'équipe travaille depuis des mois pour vous offrir une soirée exceptionnelle, conviviale, pleine de surprises.

Nous vous donnons rendez-vous

Tennis club des Epesses

Une nouvelle saison sportive s'achève avec les très bons résultats de notre équipe sénior +35 qui finit première de son groupe. Elle évoluera donc en division pré-régionale au mois de septembre.

Bravo aussi à notre équipe 1 qui a bataillé fermement pour assurer son maintien en pré-région.

Notre équipe 2 a connu plus de difficultés, mais est motivée pour faire mieux l'an prochain. Les jeunes engagés dans le championnat se sont adaptés à sa nouvelle formule.

Merci aux parents qui accompagnent leurs enfants lors de ces journées entières et pour de longs déplacements. Nous avons besoin de tous pour le bon fonctionnement du club.

Petite note de fête lors de la journée



donc sur la base de loisirs de la Bretèche le 13 juillet à partir de 19h.

Plus d'informations sur nos réseaux Instagram et Facebook :

« Comitésdesfeteslesepesses »

A très vite !!!

L'équipe du comité des fêtes.
Anthony PASQUIER - Président

du 8 mai, où se sont retrouvés les licenciés et les non-licenciés, parents et amis pour un tournoi de double festif et convivial. (photo)

Autre moment important du club, le tournoi open du 24 juin au 10 juillet où vous êtes tous invités à venir encourager les joueurs lors de rencontres souvent très disputées.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux amoureux de la petite balle jaune, alors n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements !

Christine MOREAU - Présidente



Expression des Listes

En application de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié le 1^{er} mars 2020, chaque liste représentée au Conseil Municipal dispose d'un espace d'expression dédié dans le magazine communal.

Spicéens, Ensemble, Avançons !

Dans une démocratie, il est opportun de s'interroger sur le rôle d'un élu de proximité et la façon d'exercer un mandat local. En la matière, il y a plusieurs écoles, cela ne fait aucun doute. Le paysage politique local s'illustre de différents profils chez les élus ou prétendants à un futur mandat. Il y a les profils « classiques », c'est-à-dire les aficionados des poignées de mains, des photos, des flatteries hypocrites et du côté « fan club » : dans le fond, peu importe la « politique » au sens noble et les différents dossiers de travail, seuls l'image et l'ego comptent. Puis, d'un autre côté, il y a les profils bien plus discrets d'un point de vue public et médiatique, ceux qui préfèrent parler vrai et travailler le fond des sujets, sans se soucier d'une éventuelle réélection. Ces profils sont parfois mal jugés et considérés comme ne correspondant pas aux standards de l'élu « proche du peuple et bon coupeur de ruban ». Bien sûr, c'est aux électeurs de choisir leur type de représentants, ceux qui apportent le plus à la collectivité, ceux pour qui l'intérêt général est plus important que les intérêts personnels. Le choix est alors simple : le paraître ou le travail discret, sans projecteurs, mais efficace. Vous l'aurez compris nous nous revendiquons de la seconde catégorie. Notre positionnement est sans ambiguïté : humilité, flexibilité et disponibilité pour travailler les dossiers dans toute leur technicité. Pas de simple « M'as-tu vu ? » mais des oreilles et des mains tendues.

L'avenir des Epesses autrement

Après un début d'année calme, les différentes réunions ont repris et mettent en évidence ce que nous avons déjà évoqué : manque de communication et d'informations. 2 sentiments se dégagent. D'une part, la rétention volontaire (?) d'information concernant certaines délibérations, notamment une de Juillet 2021 d'acquisition d'une parcelle à l'Aujardière pour laquelle le village a remis une pétition dont certains élus n'ont pas eu connaissance pour voter. Il en est de même pour l'éclairage public pour lequel les horaires ont été modifiés sans consentement du conseil et sans autres échanges en commission puisque nous en étions restés à : on va réfléchir à les modifier pour faire des économies. Beaucoup de Spicéens ont été surpris de ce changement et de la radicalité d'instauration. Si supprimer l'éclairage nocturne en période estivale ne favorise pas les flâneries (et consommations ?) dans le bourg, cela est surprenant quand on est une commune touristique. Idem, concernant D'autre part, nous avons régulièrement (pas toujours !) cette l'impression que les commissions ne servent à rien et que le travail qui y est fait est souvent outre passé par des décisions prises en bureau ou en petit comité sans avoir mot à dire. Peut être ne sommes nous pas les seuls à le penser... Exemple du futur aménagement du parc des myosotis qui s'est finalisé ainsi ! Nous restons à votre écoute et vous souhaitons un bel été.

Agenda des associations

- 01/07 - Fête de la Musique - Centre Bourg
- 01/07 au 23/08 - Boutique Ephémère - Chapelle Saint Jean
- 09/07 - 50 ans de l'association les Pélicans Gym - Complexe sportif
- 13/07 - Feu d'artifice - Comité des fêtes - La Bretèche
- 21/07 - Moules Frites - Foyer des Jeunes - La Bretèche
- 04/08 - Concert - CCPH - La Bretèche
- 05/08 - Spectacle familial - 11H00 - Place Mgr Bonneau
- 27/08 - Tournoi de foot - USESM - Complexe sportif
- 17/09 - Evénement festif - Comité des fêtes



Naissances

26/02/2022	BLANCHARD	Soline	Cédric BLANCHARD et Adeline SORIN
16/03/2022	PASQUIER	Olivia	Kévin PASQUIER et Elodie DECOURTIL
23/03/2022	PAILLAT	Isidore	Sylvain PAILLAT et Diane GUERY
30/03/2022	GELOT	Mao	Nicolas GELOT et July VIVIEN
20/04/2022	CAILLAUD	Gaëllis	Romain CAILLAUD et Léonie BRIDONNEAU



Mariages

21/05/2022 **BRÉMAND Florian & BAUDIN Céline**



Décès

06/03/2022	BROUSSEAU	Gabriel
29/03/2022	GUILLET	Christian
22/04/2022	MÉTAYER	René

A noter : un évènement familial trop récent par rapport à la publication de ce magazine, une non-réponse des personnes concernées ou une opposition peuvent être à l'origine d'une non-publication dans cette rubrique.

Fête de la Musique

VENDREDI 1^{ER} JUILLET

Avec :

La chorale des Epesses

La compagnie de danse Mîl-Ôl

**BAR ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

**Victor
Mariluce
BeerBeer Orchestra**



**À PARTIR DE 19H
CENTRE-BOURG**



LES EPESSES

Mairie des Epesses - 2 place Monseigneur Bonneau - 85590 Les Epesses
02 51 57 31 30 - mairie@les-epesses.com
www.les-epesses.com